

**Demande de dérogation mineure
en vertu de l'article 45 de la Loi sur l'aménagement du territoire**

Mercredi 3 mars 2021

13 h

Dossier n° : D08-02-21/A-00016
Propriétaire(s) : Mark Lisiecki
Adresse : 178, rue Main
Quartier : 17 - Capitale
Description officielle : partie du lot 3, îlot « A » plan enregistré 102
Zonage : TM7[2182]
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Le propriétaire souhaite construire un rajout de plain-pied à l'arrière du bien-fonds (espace sous la terrasse du deuxième étage existante), conformément aux plans déposés auprès du Comité.

DISPENSE REQUISE :

Pour aller de l'avant, le propriétaire demande au Comité d'accorder une dérogation mineure au Règlement de zonage en vue de permettre la réduction du retrait de la cour arrière à 4,8 mètres, alors que le Règlement de zonage exige un retrait de cour arrière d'au moins 7,5 mètres.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la Loi sur l'aménagement du territoire.